



Ecovela étape 2 :
de l'éco-quartier
à l'éco-bourg



Le mot du maire

Conformément à notre Plan Local d'Urbanisme validé en 2005, le développement de notre chef-lieu c'est-à-dire "Ecovela" est une opération abordée dans sa globalité malgré la notion d'étapes ou de tranches. Ce projet a été réfléchi et conçu pour s'organiser sur 12 ans (2008-2020).

Les travaux relatifs à la 1^{ère} étape se terminent et dans la continuité il s'agit de mettre en place le règlement nécessaire à la réalisation de la 2^{ème} étape. Les travaux débiteront au plus tôt à la mi-2014 et le projet se terminera à l'horizon 2020. Cette notion d'étapes est également un atout pour réfléchir ce projet dans une logique d'amélioration constante. Cette première étape est très satisfaisante et certainement imparfaite et donc la commune a à coeur de capitaliser ses expériences pour essayer encore de faire "mieux".

Je rappelle que cette opération a une double vocation :

- à l'échelle de la commune : renforcer la centralité de Viry (via les commerces, les logements, les services et les équipements publics...) tout en créant un centre-bourg convivial et sécurisé,

- à l'échelle du territoire : participer de manière cohérente au développement du territoire du Genevois sur lequel le besoin en logements et en équipements de qualité se fait de plus en plus pressant.

Cette opération est de plus une opération rentable pour la commune.

- à terme 11 millions d'euros d'équipements publics réalisés pour une participation de 6 millions d'euros de la commune,

- une augmentation de la population en cohérence avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale, et qui apportera des recettes à la commune (impôts locaux, fonds frontaliers),

- mais cette rentabilité financière ne pourra se trouver qu'à la fin de cette opération. En conséquence cette opération ne peut supporter une rupture.

Au-delà de l'opération d'aménagement, l'espace culturel, la déviation de la RD992 avec la création d'une place et le futur groupe scolaire sont des ouvrages majeurs, qui vont bien au-delà du projet et qui renforcent la qualité et l'attractivité de notre commune.

Jean-Pierre BUET, Maire de Viry

De l'éco-quartier à l'éco-bourg

L'étape 2 d'Ecovela est sur les rails

Les prochains aménagements porteront sur les abords du centre-bourg. Cette deuxième étape fait passer Ecovela du statut d'éco-quartier à celui d'éco-bourg : un coeur habité, vivant et pensé pour tous les habitants de Viry.

A la différence de l'étape 1, qui assure une transition entre Ecovela et l'habitat dispersé du hameau de l'Eluiset, l'étape 2 de l'aménagement aura une vocation plus urbaine. Elle prendra la forme d'un parc paysager habité, accueillant un habitat plus dense.

Grâce à des parkings d'immeubles souterrains et à des stationnements mutualisés, la voiture sera absente du parc paysager pour laisser place à un espace public de qualité ouvert à tous, où seront privilégiées les liaisons piétonnes vers les commerces, le marché, les équipements publics et les services.

"Place des Aviateurs"

Il fallait un nom symbolique pour la future place centrale de Viry. Ce sera la "place des Aviateurs", en écho à l'histoire de Viry. Ce nom a été retenu par le Conseil municipal après un large appel auprès des Virois qui a permis de recueillir une cinquantaine de propositions.

Retrouvez tous les numéros d'Ecovela et l'actualité de l'éco-quartier sur www.ecoquartier-viry.com



Le 27 novembre 2012, l'éco-quartier Ecovela s'est vu décerner le **Prix Art urbain.fr 2012**.

Le thème de l'édition 2012 portait sur les "quartiers écologiques en lien avec un réseau nature".

Un parc paysager habité, pensé pour tous les habitants de Viry

Un parc paysager ouvert à tous

Les futures constructions prendront place dans un parc paysager conçu comme un jardin à l'anglaise, délimité :

- au sud par le futur groupe solaire et sa voie de desserte,
- à l'ouest, par le prolongement de la coulée verte, qui assurera une transition naturelle avec la plaine agricole,
- au nord par la route départementale,
- à l'est, par un parking arboré.

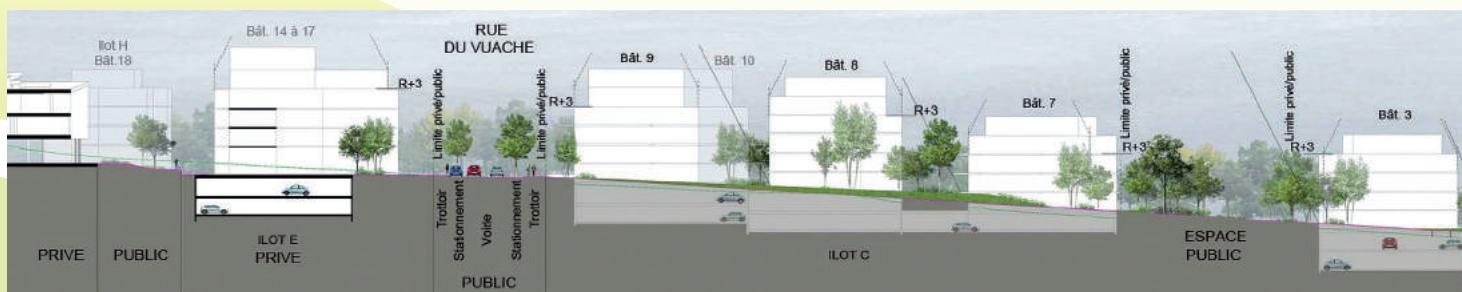
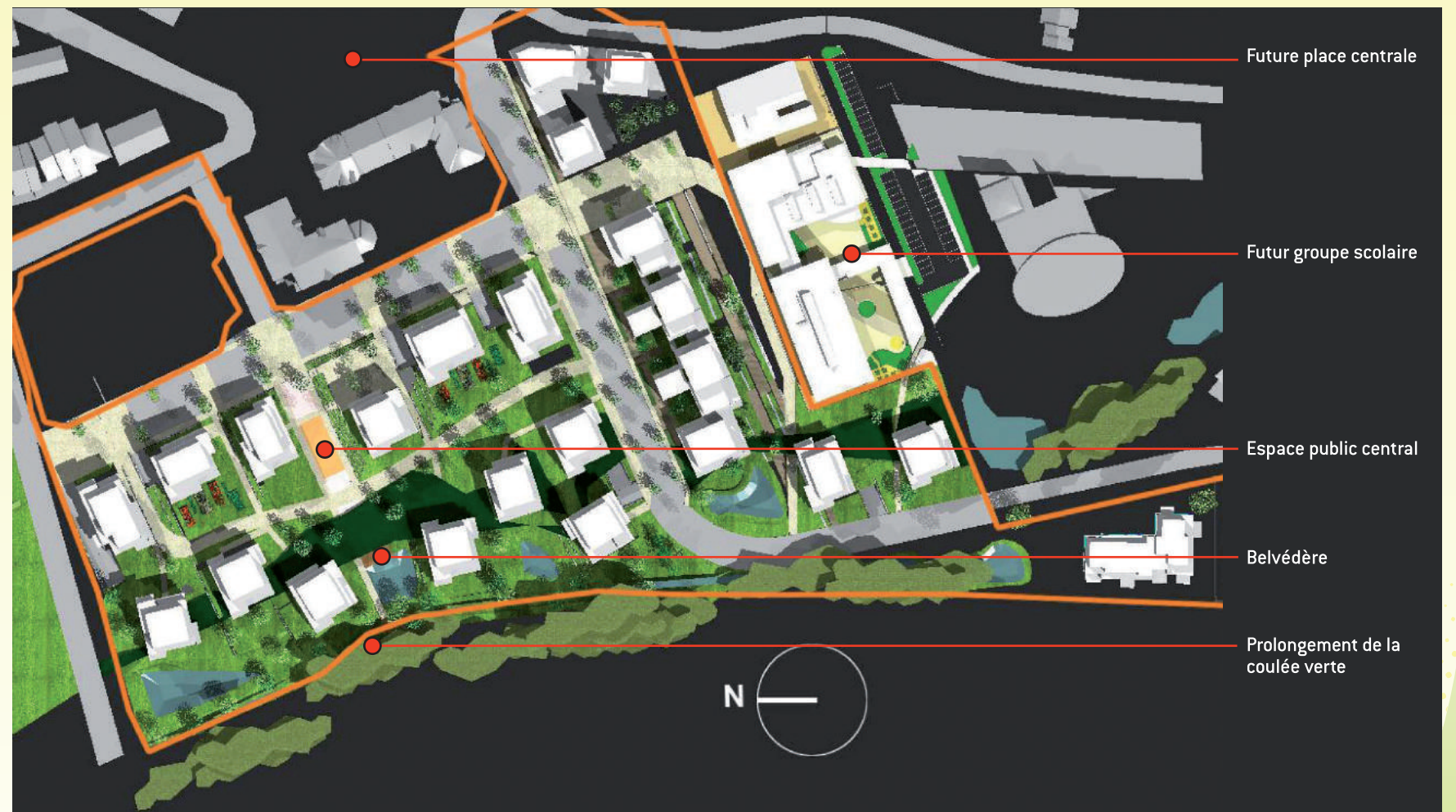
Toutes les voies du parc seront piétonnes, mais l'accès sera toutefois possible pour des véhicules de secours et d'entretien.



Une présence végétale forte et ordonnée

La végétation s'intégrera dans les espaces bâtis et accompagnera qualitativement la vie des habitants, tandis qu'un réseau de cheminements irriguera les bâtiments.

Le prolongement de la coulée verte établira un lien avec la partie déjà aménagée.



La pente, une contrainte utilisée comme un atout

L'implantation des futurs bâtiments, leur hauteur et les accès de leurs garages en sous-sol tiennent compte de la pente.

En cohérence avec les principes d'un éco-quartier, l'objectif est d'optimiser les vues, les perspectives sur le village et l'ensoleillement des logements, tout en minimisant les vis-à-vis entre les constructions et le recours à l'éclairage artificiel.

Repères



Jean-Maurice de Navacelle, co-gérant de la société APS, groupe Uguet, nous donne quelques clés de lecture.

Le stationnement, une réflexion conduite au bénéfice

Tous les stationnements des futurs logements construits en étape 2 seront souterrains, libérant ainsi l'espace. Les stationnements extérieurs supplémentaires seront rassemblés sur un vaste parking arboré situé le long des Coulerins, qui assurera plusieurs fonctions mutualisées :

- une offre de stationnement en journée pour les clients des commerces et les visiteurs,
- des stationnements complémentaires le soir pour les riverains actuels et futurs,
- une complémentarité avec les stationnements attachés aux équipements publics (mairie, Ellipse, futur groupe scolaire).



Des commerces toujours accessibles

Les commerces de la future place, le marché, les commerces existants et ceux qui seront implantés au pied des nouveaux bâtiments de l'étape 2 seront accessibles à pied depuis tous les points de l'éco-quartier, et desservis par le nouveau parking polyvalent.



Le marché du samedi matin se déplacera de la rue du Marronnier vers la place centrale.

Les principes paysagers

Des principes paysagers similaires à ceux de l'étape 1

- La conception du parc "à l'anglaise", privilégie les courbes et l'aspect champêtre.
- La coulée verte sera prolongée jusqu'au ruisseau. Comme en étape 1, elle sera ponctuée de dépressions légères tapissées de plantes macrophytes qui faciliteront l'infiltration et l'épuration des eaux pluviales.
- Les plantations feront l'objet d'un entretien différencié conforme aux principes de développement durable de l'éco-quartier.
- Le parc sera dédié aux modes de déplacement doux (marche, vélo) et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les grand axes

La coulée verte serpentera en limite du parc avant de se raccorder au ruisseau. L'axe central nord-sud sera occupé par un chemin aux courbes légères. Ouvert sur le grand paysage de Viry, le château et le Jura, il reliera en pente douce la rue du Vuache et le parking polyvalent. Un mail piéton est-ouest raccordera le parc à la rue des Marronniers et à la future place centrale. Ses deux extrémités seront composées d'une placette côté parking et d'un belvédère en bois côté coulée verte. Cet espace public qualitatif et généreux favorisera la convivialité. Ses équipements, jeux, terrain de boules, mobilier et fontaine sont actuellement à l'étude. Le maillage de cheminements desservant les bâtiments dessinera un quadrillage caractéristique d'un centre-bourg.

Trois strates paysagères

- L'espace public sera organisé en trois strates allant du plus sauvage au plus ordonné :
- Le long de la coulée verte, la haie arbustive existante sera conservée. Elle assurera une transition douce avec le paysage agricole.
 - De zones de pleine terre permettront à la nature de pénétrer entre les bâtiments et accueilleront des arbres et arbustes. Ces espaces d'allure champêtre seront sillonnés de sentiers et ponctués de clairières.
 - Le long du cheminement central et du mail, l'aménagement paysager prendra une forme plus urbaine et ordonnée, avec des plantations basses et des jardins à thèmes : aromatiques, senteurs...

Une architecture intégrée à l'environnement

Les toitures-terrasses végétalisées, les treilles ou autres dispositifs favorisant le verdissement des balcons et les espaces verts privés des bâtiments contribueront à faire pénétrer la nature dans l'éco-quartier.

Des essences locales

Le choix des végétaux vise à optimiser la biodiversité, à minimiser l'entretien et à composer une diversité d'ambiances en harmonie avec la nature environnante. On trouvera ainsi des grands arbres de milieux humides aux abords de la coulée verte (saules, peupliers, aulnes...), des arbres d'alignement le long des axes (tilleuls, frênes...), quelques arbres de grand développement et arbustes de haut jet qui contribueront à intégrer le bâti (hêtres, érables, noisetiers...), des arbres fruitiers dans les jardins aromatiques, des arbustes à fleurs en accompagnement des cheminements...



Une densification cohérente et raisonnée

Le développement de Viry s'appuie sur l'axe rue du Marronnier/rue Villa Mary.

Le tissu urbain sera étoffé à partir de cette "colonne vertébrale", et hiérarchisé pour correspondre au fonctionnement d'un bourg :

- la rue du Marronnier et la rue des Coulerins deviendront un véritable "cœur de ville" qui réunira, avec la nouvelle place centrale, les commerces existants et futurs ainsi que les services,
- en complémentarité avec le pôle administratif (mairie, Ellipse, futur groupe scolaire),
- avec une densité décroissante vers le hameau de l'Eluiset, dont l'habitat est pavillonnaire.

Le projet Ecovela permet ainsi de créer un centre-bourg piéton et attrayant, doté de nouveaux commerces et services accessibles à tous. Cette nouvelle offre s'ajoutera aux commerces de la rue du Marronnier, aux commerces relocalisés (Carrefour contact, pharmacie, tabac presse) et au marché hebdomadaire.

La déviation de la RD permettra d'éviter le passage de 8 000 véhicules / jour en centre bourg, et rend possible la création d'une place centrale piétonne.

La réalisation de la place centrale clôturera l'étape 1.

L'étape 1 porte sur un secteur aéré où les immeubles de 2 et 3 niveaux + attiques sont environnés de verdure. Cette partie de l'écoquartier crée une transition entre le centre-bourg et l'habitat individuel du hameau de l'Eluiset.

L'étape 2 porte sur le renforcement du centre-bourg. En harmonie avec les immeubles existants, l'urbanisation sera plus compacte. Les immeubles de 3 et 4 niveaux + attiques seront implantés dans un parc paysager sans voitures.

2008-2014 : étape 1

- aménagement et pré-verdissement de la coulée verte
- création de la rue du Vuache
- en parallèle, réalisation de l'Ellipse et de la déviation de la route départementale sous maîtrise d'ouvrage communale
- réalisation de la place centrale à partir de l'automne 2013

2014-2020 : étape 2

- une nouvelle étape vers l'éco-bourg
- prolongement de la coulée verte
- réalisation de stationnements extérieurs mutualisés et d'espaces publics de qualité
- en parallèle, réalisation d'un nouveau groupe scolaire



Questions/Réponses

L'accessibilité est-elle compatible avec l'absence de voitures ?

Un quartier sans voitures n'est-il pas synonyme de longs trajets piétons pénalisant les personnes dont la mobilité est la plus difficile ? L'interrogation est légitime.

Rappelons donc quelques principes :

- l'absence de voitures est un facteur de sécurité essentiel pour les personnes les plus vulnérables : personnes âgées, mais aussi jeunes enfants à pied ou en poussette et cyclistes,
- tous les cheminements sont prévus sans marches ni obstacles,
- les commerces et services de proximité seront tous à quelques minutes au maximum de l'ensemble des logements existants et futurs du centre-bourg,
- les usagers pourront également utiliser le futur parking polyvalent, situé de manière optimale pour la desserte de l'ensemble des commerces,
- les nombreux stationnements créés lors de l'étape 1 sont d'ores et déjà là pour répondre aux besoins en stationnements de la commune.



Au cours de l'étape 2, de nouveaux commerces et services, pour un total de 2000 m², viendront compléter l'offre existante à Viry,

Accès à Ecovela depuis la départementale : quelle sécurité ?

Afin d'optimiser la sécurité du secteur les automobilistes circulant sur la départementale RD1206 en provenance de Bellegarde devront faire le tour du rond-point d'entrée de ville pour accéder au centre-bourg, et/ou à l'éco-quartier.

En effet, le parking polyvalent situé le long des coulerins et de la tranche 2 n'offrira pas de point d'entrée depuis la RD1206. Il n'offrira qu'un point de sortie sur la RD1206, et uniquement en "tourne-à-droite". De cette manière, cette zone de stationnements ne pourra pas servir de raccourci pour les automobilistes souhaitant trouver un chemin plus direct vers la route de Frangy.

Le reste de ce parking sera quant à lui à double sens pour permettre à ses usager d'y circuler facilement. Pour être cohérent avec ce schéma de circulation, le sens de la rue du Marronnier va être inversé, et ce dès l'automne 2013.

Voir les sens de circulation repérés par des flèches en page 3.



Calendrier prévisionnel

- Mise en service de la déviation RD992 => fin 2013
- Mise en service du nouveau groupe scolaire => rentrée 2014
- Démarrage des travaux de la place centrale => automne 2013 (concomitant avec la mise en service de la déviation)
- Achèvement de la place centrale => automne 2014
- Démarrage des travaux d'aménagement de l'étape 2 d'Ecovela => 2015

Comité de rédaction : Ville de Viry et TERACTEM
 Accompagnement éditorial : Marie-Cécile Myard
 Conception graphique : Sté EME - www.tchi-tcha.com
 Crédit images : Ville de Viry, Cabinet Uguet, brière&brière architectes
 Architectes étape 2 : brière&brière architectes
 Impression : XXXX
 Tirage à 3 500 exemplaires

